



Jouy-le-Châtel

Département de Seine et Marne

Commune de

JOUY LE CHATEL

P_{LAN} L_{OCAL} d'**U**R_{BANISME}

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE
PUBLIQUE

Annexe

1

Arrêté par délibération du conseil municipal en date du :



Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme

11 rue Pargès 10000 TROYES Tél : 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37 53

Liste des servitudes d'utilité publique

Commune	Intitulé	Catégorie	Code	Caractéristique	Acte instituant	Gestionnaire	Coordonnées
77239 JOUY-LE-CHÂTEL	PROTECTION DES BOIS ET FORETS SOUMIS AU REGIME FORESTIER	Code forestier – Abrogé par l'article 72 de la loi n°2001-602 du 9/7/2001 d'orientation sur la forêt	A1	Forêt domaniale de Jouy	Sans objet	Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne	288 rue Georges Clemenceau BP 596 77005 MELUN cedex 01 60 56 71 71
77239 JOUY-LE-CHÂTEL	CONSERVATION DES EAUX TERRAINS RIVERAINS COURS D'EAU	Articles L.211-7 et L.215-4 du code de l'environnement et L.151-37-1 et R.152-29 à R.152-35 du code rural	A4	Libre passage sur les berges de la Visandre et ses affluents	Arrêté préfectoral n°81/DDA/HY/543 du 1 ^{er} septembre 1981	Direction Départementale des Territoires de Seine et Marne	288 rue Georges Clemenceau BP 596 77005 MELUN cedex 01 60 56 71 71
77239 JOUY-LE-CHÂTEL	PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES	Articles L.621-1 à L.621-32 du code du patrimoine et décret 2007-487 du 30 mars 2007	AC1	Inscrit à l'inventaire des MH – Eglise Saint-Aubin	Arrêté du 28 avril 1926	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine	Pavillon SULLY 77300 FONTAINEBLEAU 01 64 22 27 02
77239 JOUY-LE-CHÂTEL	ALIGNEMENT DES VOIES NATIONALES DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES	Articles L.112-1 à L.112-7 du code de la voirie routière	EL7	RC rue de Paris (ex RD2B) RD215	Délibérations : 13 mars 1869 et 7 novembre 1939 13 mars 1862 et 13 mars 1869	Département de Seine et Marne	Agence Routière Territoriale 47 avenue du Général de Gaulle 77160 PROVINS
77239 JOUY-LE-CHÂTEL	HYDROCARBURES LIQUIDES PIPELINES D'INTERET GENERAL	Articles L.555-1 à L.555-30 et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement et articles L.632-1 et L.632-2 du code de l'énergie	I1	Pipeline Villeperdue – Grandpuits (Ø273mm sur 58 km)	Décret du 23 octobre 1987	LUNDIN INTERNATIONAL	Maclaunay 51210 MONTMIRAIL
77239 JOUY-LE-CHÂTEL	HYDROCARBURES LIQUIDES PIPELINES	Articles L.555-1 à L.555-30 et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement et articles L.632-1 et L.632-2 du code de l'énergie	I1bis	Pipeline Donges – Melun – Metz	Décret du 23 novembre 1954	Société Française Donges Metz (S.F.D.M.)	47 avenue F. Roosevelt 77210 AVON 01 60 72 49 33

77239 JOUY-LE-CHÂTEL	ELECTRICITE ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES	Articles L.433-5 et 6 et L.433-8 à 10 et L.521-7, 8 et 12 du code de l'énergie et R.555-1 à R.555-52 du code de l'environnement	I4	Ligne à : 225 kV CRENEY FOSSES	Conv. Amiables	RTE – Réseau de Transport d'Electricité – TENP – GET EST – Section relation tiers	66 avenue Anatole France 94781 VITRY-SUR-SEINE 01 45 73 36 46
77239 JOUY-LE-CHÂTEL	PROTECTION DES CENTRES RADIOELECTRIQUES EMISSION RECEPTION CONTRE LES OBSTACLES	Articles L.54 à L.56-1 et R.21 à R.26-1 et R.39 du code des postes et article L.5113-1 du code de la défense	PT2	FH Les Lilas Fort de Romainville - Cucharnoy	Décret du 17 janvier 1986	Ministère de la Défense – Armée de Terre	Commandement militaire de l'Île de France – Quartier des Loges BP 207 00484 ARMEES 01 39 21 28 10